


Collioure

COLLIOURONS

LE JOURNAL

NUMÉRO 01

VILLE DE COLLIOURE

JANVIER 2021



CAHIER SPÉCIAL

LES FINANCES
DE LA VILLE DE COLLIOURE

POINT
ZÉRO

EDITO

CHÈRES
COLLIOURENCQUES,
CHERS
COLLIOURENCES,

Vous avez décidé à une très large majorité de nous accorder votre confiance. Le résultat des élections municipales du mois de mars dernier a été sans équivoque. Notre dernier score, important, a traduit votre volonté d'un changement profond de la gestion municipale. Il nous encourage par la même, à ne pas vous décevoir et à assurer encore plus fortement les responsabilités que vous nous avez confiées.



Notre tâche en ces six premiers mois d'exercice a été difficile, certes, mais énorme à la fois. Il nous a fallu en un temps record et dès le mois de juin, dans le contexte sanitaire que vous connaissez, **lutter** avec mon équipe pour maintenir une saison qui se présentait comme compromise, faire adopter dans le critère de l'exception les différents budgets, qui de fait ne pouvaient être que des budgets de « transition », mais aussi faire face à des contraintes économiques très pénalisantes pour la collectivité et encore rétablir une situation financière et budgétaire critique, tout en restaurant nos marges de manoeuvre et en maintenant les services à la population. **La crise sanitaire de la COVID-19** a modifié substantiellement nos habitudes et nos comportements, nous avons dû nous adapter très rapidement. Notre protection, et plus particulièrement celles des personnes les plus vulnérables, a été notre feuille de route essentielle, le « **Principe de précaution** », notre règle commune. **Je profite de l'occasion pour remercier bien vivement tous les professionnels** (personnels de santé, de secours, de sécurité, les

commerçants, les services municipaux, les agriculteurs...) pour la solidarité dont ils ont fait preuve et leurs comportements exemplaires.

Mon équipe municipale s'est adaptée aux contingences de la crise, nos groupes de travail se sont formés en relation avec nos projets municipaux. Les commissions communales fonctionneront à plein dès que nous aurons rétabli et régulé les grands équilibres économiques et sociaux, développés ci-dessus.

C'est dans ce contexte contraint et délicat, que toutes nos volontés, tous nos moyens et nos compétences, ont été engagés et mis en oeuvre « **pour sauver** » **une saison touristique 2020 fortement compromise**. Dans cette situation où rien n'est jamais parfait, nous avons fait « pour le mieux » : réouverture de toutes les plages, travaux préparatoires et d'urgence mis en conformité, soutien aux diverses activités économiques...

Nos jeunes n'ont pas été oubliés, la rentrée scolaire moment fort et important pour nos enfants mais aussi pour leurs familles et les services de la collectivité s'est déroulée dans une école accueillante, pour une grande partie rénovée : réfection de la cour, installation de nouveaux jeux en conformité avec les normes





de développement durable, peinture des classes et des salles, mobiliers...

Nos perspectives communales, rendues prioritaires, sont également au **coeur de notre action**, à savoir :

- » La restauration de notre église et de son clocher, lesquels depuis de nombreuses années ont été délaissés et dont les dégradations avancées nécessitent une action d'urgence.
- » La réalisation enfin... opérationnelle du cinéma de l'Arsenal confortée dans son financement et revisitée dans sa configuration.
- » La programmation de la réhabilitation de la route de la Galère, des chemins de Consolation et de Sant-Jaume (axes forts de la circulation de la commune).
- » La formalisation des études sur la reconquête de l'espace public.
- » La requalification du centre urbain.
- » L'extension mesurée et adaptée de notre Musée.
- » Les réparations et reprises environnementales de certaines voiries urbaines (Ville / Faubourg) fortement dégradées. La régulation de la circulation (mise en place et remplacement des bornes d'accès défectueuses et leur continuité dans le temps...).

Le « **Bien Vivre Ensemble** » est au coeur de nos engagements et de nos actions.

L'activité intergénérationnelle, et son volet santé amplement débattu pendant la campagne électorale, demeure un des axes essentiels de nos priorités. La question de l'autonomie des personnes âgées, la prise en compte de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, et les résultats de la concertation nationale « **Grand Âge et Autonomie** », nous ont obligés à anticiper notre réflexion en collaboration avec nos partenaires institutionnels (EPHAD, Centre Hélio-Marin) sur la gestion de la perte d'autonomie des personnes âgées en situation de dépendance. Par ailleurs, la problématique nationale de santé dont les répercussions sur le plan local sont une réalité, est un élément essentiel de nos travaux internes. La création d'une maison de santé pluri-professionnelle, rationnelle à l'échelle communale, exclusivement adaptée à nos besoins articulés sur le paramètre essentiel : soins et actions sociales / économie générale du projet, est bien avancée. Nous vous donnerons prochainement les premiers résultats de nos investigations et de nos actions, lesquelles intégrées dans un cadre réaliste, devraient à terme porter leurs fruits.

Pour conclure, l'émergence de ces projets passe par le rétablissement de nos relations avec nos divers partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Communauté de communes, Europe...), mais aussi par notre **engagement sans faille, notre détermination, notre volonté d'assumer toutes nos responsabilités**. Ceux-ci ne pourront se réaliser qu'avec cette collaboration indispensable et plus que jamais nécessaire. C'est dans cet environnement incertain, voire hostile que notre ambition et notre motivation trouvent ses forces. Ce mandat est un véritable défi, et dans ce nouveau monde, si la commune n'a pas le pouvoir de réduire toute la misère, elle doit cependant jouer un rôle essentiel dans les conditions simples et élémentaires du « **Bien Vivre Tous Ensemble** ».

C'est devenu plus qu'une obligation, c'est notre devoir.

Guy LLOBET,
Maire de Collioure

CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

Suite au dernier recensement, le Conseil Municipal compte désormais 19 membres contre 23. Il est composé de 16 élus du groupe majoritaire « Colliourons l'avenir » et de 3 élus du groupe « Collioure pour tous ».



GUY LLOBET

**MAIRE DE
COLLIOURE**

*Vice-Président de la
Communauté des
Communes Albères
Côte-Vermeille Illiberis*

LES ADJOINTS AU MAIRE



JOËL BOUSCARRÀ
1er Adjoint
*Organisation des
pôles de compétences,
santé et prévention.*



**ANNIE LAMARQUE-
GARIDOU**
2e Adjointe
*Politique culturelle
et Mécénat.*



SERGE FAJAL
3e Adjoint
*Politique urbaine,
urbanisme, qualité
de vie, travaux et
services techniques.*



**FRANÇOISE
PY-SOUGNÉ**
4e Adjointe
*Vie sociale et
économie solidaire
et citoyenne.*



**JEAN -PIERRE
GILLERY**
5e Adjoint
*Gestion et pilotage
de l'administration
et de la proximité,
art et patrimoine.*

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**CHRISTINE
POUS-LAIR**
Conseillère
Communautaire,
relations EPCI,
intercommunalité,
syndicats
intercommunaux.



**LAURE
CASSAGNERES**
Tourisme, commerces
et activités
commerciales.



RÉMY DESCLAUX
Développement
Économique,
conseils citoyens de
quartiers, associations
de quartier.



CLAIRE BIRON
Musique et
festivals vivants.



JÉRÔME DAIDER
Environnement,
domaine maritime,
viticulture.



MICHÈLE DUCLA
Vie sociale, logement.



DIDIER BERTAUD
Jeunesse, sport,
associations.



**FABIENNE
CASSAGNERES**
Éducation et
catalanité.



**DOMINIQUE
PROUILLE**
Animations et
Comité des fêtes.



ETIENNE SESMAT
Police urbaine et
rurale, sécurité et
prévention, sûreté,
relations militaires.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE
MINORITAIRE

LUC VITOU



**ÉLODIE
LAPICZAK-LEYDIER**



CHARLES PARVAIS



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA COVID 19

CROIX ROUGE, ÉTÉ COMME HIVER UN SOUTIEN PRÉCIEUX



Toute l'année le rituel est immuable pour les bénévoles de la Croix-Rouge : tous les jeudis elles vont chercher des denrées à la banque alimentaire de Perpignan afin de confectionner des colis pour la distribution du vendredi.



Afin de permettre à la présidente Françoise Py et à toute la généreuse équipe de la Section Croix-Rouge de Collioure de prendre des vacances bien méritées, les élus amenées par Françoise Py-Sougné adjointe et Michèle Ducla, déléguée, ont pris le relais de cette opération hebdomadaire. C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui s'acquittera également de la facture pour les deux mois d'été. M. le Maire n'a pas manqué de souligner l'importance de cette action en cette période marquée par la crise du COVID : « Outre le travail de maintien des relations sociales, les bénévoles apportent une aide précieuse auprès des bénéficiaires en leur permettant de pouvoir garantir à chacun un accès à des paniers de qualité. Cette action est et sera largement soutenue par la nouvelle équipe municipale ».

LES RESTOS ONT DU COEUR

À l'invitation du Président des Restos du Coeur Côte Vermeille, Denis BRAQUEHAIS, Monsieur le Maire s'est rendu dans les locaux de Port-Vendres, afin de rencontrer les bénévoles impliqués pour aider les plus démunis. L'action des Restos du Coeur sur la Côte Vermeille, a permis de distribuer depuis le début de l'été, près de 20 000 repas, bénéficiant à 170 personnes sur les deux communes. La ville de Collioure fournit un soutien logistique à cette association si importante dans le domaine social.

DEUXIÈME CONFINEMENT

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE VEILLE.

La crise sanitaire à laquelle nous faisons face est sans précédent. Dès début novembre, le nombre de décès et de contaminations augmentait de façon massive. Le Gouvernement a donc pris la décision de reconfiner le pays entraînant par la même, la fermeture de tous nos commerces dits « non-essentiels ».

C'est en ce sens, que la municipalité de Collioure, sous la responsabilité de son Maire, a établi un dispositif inédit permettant de mobiliser pleinement l'ensemble du personnel et des élus au service de la population.

Dès le lundi 2 novembre, une nouvelle organisation des services municipaux a été mise en place pour la durée du confinement.

Dans un souci d'efficacité, l'action municipale se concentre désormais autour de 4 pôles opérationnels :

- » **le pôle administratif** : mise en place d'un Numéro « Urgence COVID-19 Collioure 24/24 », dont la permanence est assurée par les agents municipaux le jour, et les élus la nuit et le week-end.
- » **le pôle sécurité police municipale** : renforcement de l'astreinte ainsi qu'une continuité du numéro « Urgence Police Municipale 24/24 »
- » **le pôle action sociale** : création d'une cellule d'assistance aux personnes isolées et vulnérables ainsi qu'aux familles les plus démunies.
- » **le pôle action services techniques** : ouverture d'un numéro permettant de formuler des demandes de travaux ou de signaler d'éventuels dysfonctionnements.

MARCHÉ SAISONNIER

Dès le début du mois de Juillet, conformément aux engagements municipaux, et grâce à la participation et à la collaboration du Conseil Départemental des P.O, le marché a été élargi aux commerçants saisonniers, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Une partie du marché a ainsi été installée dans les douves du Château Royal, permettant notamment le respect des distanciations.

Après le premier confinement, le marché avait progressivement retrouvé ses commerçants alimentaires et non alimentaires titulaires à l'année.



NOUVEAU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Elus pourront, dans le cadre de leur délégation respective, présenter les points à l'ordre du jour, ainsi que l'état de leurs travaux en vue de l'adoption des délibérations définitives.

De plus, ce règlement intérieur octroie davantage de droits aux Elus de la minorité municipale, qui font partie intégrante de toutes les commissions nouvellement créées.

Par ailleurs, depuis le mois de mai, les réunions du Conseil Municipal, se tenant en séances publiques, sont annoncées par voie de presse et sur nos réseaux sociaux, afin que chacun et chacune puisse en être informé. Ces séances, pour des raisons d'accessibilité, se tiennent dans la grande salle du centre culturel, rue Jules Michelet.



Comme l'avait annoncé le Maire, Guy LLOBET, durant sa campagne électorale, les Elus auront un rôle et un temps de parole plus importants dans les réunions du Conseil Municipal. A cet effet, un règlement intérieur a été établi.

RETISSER LES LIENS INSTITUTIONNELS

DÉPLACEMENT OFFICIEL DE MME CAROLE DELGA, PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'OCCITANIE/PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Le 5 Octobre dernier, le Maire Guy LLOBET a accueilli la Présidente de Région Carole DELGA.



*Une réunion de travail a été organisée en mairie en présence de nombreux représentants de la Région parmi lesquels **Agnès Langevine**, Vice-Présidente, Guy Esclopé, Cathy Flouttard et Judith Carmona, conseillers, ainsi que de Michel Moly 1er vice président du Département et des élus de la Commune.*



Les projets défendus par la nouvelle municipalité ont été présentés, notamment les travaux de restauration de l'église Notre Dame des Anges, la requalification du centre-ville et la création d'une maison de santé publique. Suite à cette réunion, la Présidente Carole DELGA accompagnée du Maire et des Elus présents, a rendu visite aux commerçants et artisans de la commune,

dont certains ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre de l'opération L'OCCAL, initiée par la Région et en partenariat avec la Communauté de Communes, afin de soutenir les entreprises du territoire durant cette période de crise sanitaire.

La visite de la Présidente Carole DELGA est un acte fort pour la ville de Collioure, elle marque une volonté commune

d'agir pour développer notre territoire et faire rayonner ses atouts artistiques et culturels.

La volonté du Maire et de son Conseil Municipal étant de faire évoluer au mieux, en concertation avec ses habitants, la collaboration et le soutien de nos partenaires institutionnels dans le monde de demain.



DÉPLACEMENT OFFICIEL DE MME HERMELINE MALHERBE, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Maire Guy LLOBET et la municipalité ont accueilli la Présidente du Département, Hermeline MALHERBE.

Après une réunion en mairie, au cours de laquelle, les futurs projets ont été évoqués, les Elus se sont rendus sur le site des douves du Château Royal, où le projet d'aménagement du cheminement piétonnier et de mise en valeur est bien engagé, et le partenariat avec l'Institution départementale acté.



DÉPLACEMENT OFFICIEL DE M. JEAN-MARC BASSAGET, SOUS-PRÉFET DE CÉRET

La visite officielle de M. le Sous Préfet, a été l'occasion pour le Maire et les Elus, de présenter les projets de travaux sur la commune mais aussi d'évoquer les compensations de l'Etat face à la COVID 19. Par ailleurs, ces entretiens ont donné lieu, à une visite in situ, afin d'établir un projet de protocole financier avec l'Etat, sur le projet d'aménagement des douves du Château Royal, ainsi que la reconstruction de l'esplanade du Boramar et la rénovation du cinéma de l'Arsenal.



VISITE DE M. FRÉDÉRIC FULGENCE, DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

À l'occasion de la rentrée des classes post-confinement, au mois de Juin dernier, le Maire **Guy LLOBET** accompagné de Mme Fabienne CASSAGNERES, Conseillère Municipale Déléguée aux Affaires scolaires, ont accueilli une délégation conduite par M. Frédéric FULGENCE, accompagné de son Adjoint M. Jean - Paul LARUE, et Mme Sylvie RASIA, Responsable du secteur de Céret.



VISITE DE M. HERVÉ PARMENTIER, DIRECTEUR RÉGIONAL DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

M. Hervé PARMENTIER accompagné de Mme Florence DESSALES, chargée de mission au Conservatoire, en présence de M. Michel MOLY, Président du Parc Marin Golfe du Lion, ont effectué un déplacement courant Juillet.

L'objet de la visite portait principalement sur l'aménagement du site naturel protégé du Pla de Les Fourques, riche de sa faune et de sa flore remarquable et sur la volonté de valorisation du fort Carré, du fort Rond et de la Caponnière par la municipalité.





SÉMINAIRE DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE À COLLIOURE

C'est avec un grand honneur, que la ville de Collioure, a accueilli, du 16 au 18 septembre l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale pour leur séminaire de rentrée.

L'occasion pour M. le Maire, **Guy Llobet**, de recevoir et d'accueillir ce groupe de 117 auditeurs, venus des rangs militaires et civils, en présence du Général DESTREMAU, Directeur de l'IHEDN; du Délégué Militaire Départemental, Christophe CORRÉA, des autorités du CNEC et des élus régionaux et départementaux.

Ce séminaire est un évènement fort qui renforce encore plus les liens historiques, privilégiés et amicaux que nous maintenons toujours avec l'armée, et plus particulièrement in situ avec le Centre National d'Entraînement Commando, et ses dirigeants, le Colonel PASCAL et le Capitaine SEYCHELLES.

C'est désormais une tradition pour l'IHEDN que d'ouvrir ce cycle de formations à Collioure. Cet institut a vocation de promouvoir l'esprit de défense du territoire national et de préparer nos hauts fonctionnaires, officiers généraux ou supérieurs, mais aussi des personnes particulièrement qualifiées d'un point de vue économique et social, à tenir des emplois les plus élevés, dans les organismes chargés de la préparation de la conduite de la guerre. Ces dernières années s'est opérée une ouverture plus spécifique aux questions, certes de défense, mais aussi de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

LANCEMENT DU PASS ARTISAN

Le dispositif « PASS ARTISAN » mis en place à l'Automne, permet aux professionnels locaux un accès aux zones piétonnes de la ville, dans le cadre des opérations de travaux, de dépannage et de maintenance, sans pour autant gêner la circulation, tout en contribuant au transport de leurs matériels et matériaux, dans le respect des règles de stationnement et de voisinage.

Par ailleurs, pour les artisans n'ayant pas leur siège social dans la commune, des dérogations ponctuelles et dûment justifiées pourront être accordées par le service de la Police Municipale.



LE PARKING RIÈRE ROUVERT ET RÉAMÉNAGÉ

Comme elle s'y était engagée, la municipalité de Collioure a repris les négociations, afin de pouvoir garantir aux habitants du Faubourg, aux travailleurs et aux visiteurs une possibilité de stationnement au Port d'Avall. Une nouvelle convention a été élaborée. A cet effet, M. le Maire, **Guy LLOBET**, accompagné de l'adjoint aux travaux, **Serge FAJAL**, du responsable des services techniques, du chef de la police municipale, ont rencontré le propriétaire du terrain, M. Jean RIÈRE. Des travaux d'éclairage du parking, et du passage du Coma Chéric vers le Faubourg, ont été réalisés, afin d'assurer la sécurité des véhicules et des usagers. Dès l'été prochain, ce parking va s'agrandir, afin de pouvoir accueillir près de 100 places de stationnement. La commune prévoit de réaliser d'importants travaux d'aménagement et d'éclairage supplémentaire en vue d'un meilleur accueil des usagers.



CANDIDATURE AU LABEL PETITE CITÉ DE CARACTÈRE



L'équipe municipale de Collioure, sous la houlette de son maire Guy LLOBET a décidé de s'engager dans une démarche d'intégration dans le réseau national des petites cités de caractère.

Collioure dispose d'un patrimoine d'une richesse et d'une diversité remarquable :

- » patrimoine architectural qu'il soit religieux militaire ou civil,
- » patrimoine maritime (barques catalanes ...),
- » patrimoine paysager comme les vignes en terrasses et murettes en schiste mais aussi naturel (biodiversité faunistique et floristique),
- » patrimoine gastronomique avec ses célèbres anchois et ses vins,
- » enfin patrimoine artistique (berceau du fauvisme et présences des peintres de l'art contemporain).

Avec la volonté de protéger et de valoriser son patrimoine pour en faire un atout de développement structuré, cohérent et harmonieux, l'équipe municipale a décidé que Collioure soit candidate au réseau Petites Cités de Caractère. Le dossier a été déposé mi-octobre et sera soumis à une commission d'homologation nationale qui statuera d'ici 5 à 6 mois, soit au printemps 2021.

NOTRE PROJET DE SANTÉ POUR COLLIOURE AVANCE !

Il s'agit d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle multi-sites avec un bâtiment subventionné par des fonds publics permettant de proposer :



- » Un projet de santé partagé et coordonné entre divers professionnels afin d'apporter aux habitants de Collioure une offre de soin étoffée et accessible susceptible d'améliorer la prise en charge des patients.
- » Une participation aux thèmes de santé publique tels que : suivi de la population gériatrique au travers d'un parcours de soins, programme sport santé ...
- » Des conditions d'exercice libéral optimisées pour les professionnels (afin de pouvoir adapter son temps de travail et dégager du temps personnel).

La recherche de médecins se poursuit par une large diffusion nationale qui commence à porter ses fruits.

UN NOUVEAU PÊCHEUR À COLLIOURE

Durant tout l'été, le port de Collioure a accueilli le bateau de pêche de Vincent Bayona et le stand de vente près du square Caloni tenu par sa compagne Lauriane.



Pour M. le maire, **Guy Llobet**, « il était important, qu'à nouveau, Colliourencs et touristes puissent acheter au village du poisson ultra-frais. C'est une façon de renouer avec notre Histoire, celle d'un port de pêche. Je suis fier qu'un jeune de Collioure puisse renouer avec cette tradition ! »



L'ANCHOIS DE COLLIOURE DISTINGUÉ.

Le 3 juillet 2020, la maison ROQUE, la plus ancienne entreprise de salaison française d'anchois encore en activité, s'est vue distinguer un label prestigieux, celui d'« Entreprise du Patrimoine Vivant ». Ce label d'état, attribué pour une période de cinq ans, est décerné aux entreprises françaises qui possèdent un savoir-faire artisanal et industriel d'excellence. Là encore on ne peut que se féliciter de la vitalité des entreprises liées à notre patrimoine maritime. Bravo à toute cette famille de saleurs colliourencs une fois de plus mise à l'honneur, l'année de son 150ème anniversaire !

APRÈS LE CONFINEMENT, LA PLAGE !



La première décision de **Guy Llobet** à la fin du 1er confinement, fut d'ouvrir en toute sécurité les plages de Collioure, d'abord en dynamique puis totalement à la grande joie de tous.

Pour l'été, le dispositif de surveillance assuré sur les trois plus grandes plages par des maîtres nageurs sauveteurs du SDIS66 a été mis en place : 7 sauveteurs aquatiques présents chaque jour du 15 juin au 21 septembre de 10h00 à 18h30. Equipés par la municipalité d'embarcations motorisées, de kayaks, de paddles, de sac de l'avant ainsi que de défibrillateurs, ils ont sécurisé la baie dont la surveillance est difficile en raison de la forte fréquentation et de la complexité du site.



LE CHRIST DES MARINS DE SAINT-VINCENT

Le socle de la croix rongé par la mer a été totalement reconstruit en pierre du pays. Il peut à nouveau affronter les coups d'Est sereinement.

UN BUDGET CONTRAINT MAIS...

UN PARC MÉCANIQUE RENOUVELÉ

» SERVICES TECHNIQUES



Plusieurs véhicules ayant atteint la limite de prospérité, il était urgent de les remplacer. Le Service Technique a été équipé des véhicules et engins suivants :

- » 2 camions (3,5 t) de marque NISSAN type NV400 Benne basculante
- » 1 fourgon de marque NISSAN type NV300 (10m3)
- » 1 camion (3,5t) de marque NISSAN type NV400 polybenne (simple cabine)
- » 1 tondeuse Kubota (stade)
- » 1 traceuse

L'acquisition de ces véhicules garantit une meilleure sécurité des agents, ainsi qu'une amélioration de la qualité de travail, et par conséquent, de service rendu aux Colliourencois et aux visiteurs.

» UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LA POLICE MUNICIPALE.



La municipalité a fait le choix d'équiper son service de la Police Municipale, composé de 13 agents, d'un DACIA DUSTER neuf, en remplacement du précédent véhicule jugé vétuste et dangereux.

Ce nouvel SUV DUSTER permettra d'effectuer dans de meilleures conditions de sécurité, tous types d'interventions et de surveillance (missions de police rurale, lutte contre les dépôts sauvages...).

PRINCIPAUX TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

» VILLE

REPLACEMENT DES BORNES ZONE PIÉTONNE / RÉNOVATION PAVAGE VOIRIE

Les bornes limitant l'accès des véhicules au centre ville, défectueuses depuis quelques années, ont été remplacées.

Les zones pavées du centre ville, soumises aux passages de voitures, de camions de livraison, ainsi qu'aux travaux de réparation des réseaux enfouis, ont été fortement dégradées. Le comblement des cavités étant même effectué par un simple bétonnage !

Afin de réparer ces désordres, le pavage a été restauré par une entreprise spécialisée.

Un entretien régulier sera dorénavant effectué par les services municipaux et des entreprises spécialisées afin de garantir aux Colliourencs une qualité de vie optimale.



Des travaux de voirie réalisés au croisement de la rue Pasteur et du boulevard Camille Pelletan, ont permis l'installation de nouvelles bornes escamotables, mais aussi de nouvelles jardinières dans lesquelles ont été plantés des oliviers et des fleurs.

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR LA PLACE MARÉCHAL LECLERC

Les candélabres de la « placette », devenus obsolètes et dangereux suite à la chute de plusieurs d'entre eux, ont été remplacés.

Comme promis dans le pacte de transition écologique, ils ont été dotés d'un éclairage LED, l'économie pour la Commune et la planète est considérable, puisque la consommation d'électricité a été divisée par 12 !

ECOLE JULES FERRY

La cour de l'école communale Jules Ferry a été entièrement rénovée et restructurée.

Nouveau revêtement, nouvel agencement, et nos petits écoliers peuvent désormais profiter de nouveaux jeux répondant aux normes de sécurité en vigueur.



En tout plus de 100.000 € ont été investis en 3 mois, pour le bien-être de nos enfants.

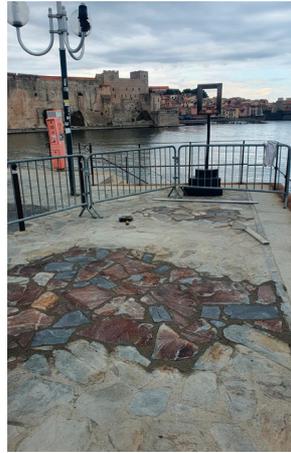
» FAUBOURG

VOIRIE PORT D'AVALL

Soucieuse de donner à ce quartier un souffle nouveau, la municipalité a décidé d'investir dans la réhabilitation des voiries et des espaces publics. Un repavement des rues a été entrepris, ainsi que des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

En concertation avec les commerçants, une nouvelle vision de l'avenue Général de Gaulle va être étudiée, permettant d'envisager la création d'emplacements minute destinés à la clientèle de l'épicerie et des commerces attenants.

A noter l'aménagement, au fond du parking, d'une aire de stationnement réservée aux deux roues.



SALLE INFORMATIQUE

Propriété de la Commune, des travaux de rénovation de la salle informatique ont été effectués par les agents municipaux : pose d'enduit, peinture, mise en sécurité électrique par le remplacement de prises...

Un nettoyage approfondi de la toiture et des façades du bâtiment a également été réalisé.



MUSÉE

Les agents des Services Techniques ont procédé à la mise en place des chapiteaux sculptés, des colonnes de l'ancien cloître, jusqu'à présent entreposés au musée.

La pose d'un filet anti-pigeons, par une entreprise spécialisée est venue compléter l'intervention de mise en sécurité du cloître.

Par ailleurs, afin de permettre un agrandissement des espaces de stockage, une pièce a été aménagée par les agents des services techniques, afin de pouvoir accueillir une partie de la réserve du Musée d'Art Moderne. De plus, une porte en fer forgé, viendra mettre en esthétique ce bel espace.



» QUARTIERS EXTÉRIEURS

TRAVAUX D'EMBELLEMENT / ÉCLAIRAGE

Engagée dans une politique d'amélioration du cadre de vie, la municipalité a procédé au remplacement de plusieurs candélabres et de lampes d'éclairage public, détériorés ou manquants, en lumière LED, économe en énergie.

A la demande des riverains, des bancs publics dans le quartier de la Soulane ont été installés.

Des travaux d'entretien des espaces verts communaux et d'élagage ont été effectués dans l'ensemble des quartiers.

ABRI DE BUS

Depuis plusieurs années, l'aire d'attente située à l'avenue Jacques Delcos, réservée aux collégiens et lycéens qui utilisent les transports scolaires, ne dispose plus d'aucun abri.



Ce manque représente non seulement un risque sécuritaire important, notamment sur les phases de nuit et par mauvais temps où la visibilité est réduite, mais génère aussi une situation d'inconfort importante pour nos jeunes.

M. le Maire a diligenté la construction d'un abri de bus maçonné, en pierres apparentes, qui présente plusieurs avantages : financier, esthétique, solidité...

Les travaux ont été réalisés par les agents compétents des Services Techniques municipaux.

» DES TRAVAUX EN COURS :

CHEMINS DE CONSOLATION ET SANT-JAUME

La mise en sécurité avec intégration paysagère des voies périphériques de dessertes du faubourg entraînant la rénovation des Chemins de Consolation et Sant-Jaume est en bonne voie. La Commune de Collioure souhaite réaménager ses chemins en prenant en compte le caractère stratégique de ces voies et leur état actuel fortement dégradé.

Ainsi, le projet de la municipalité vise à améliorer la sécurité des usagers et à faciliter l'accessibilité aux riverains, à proposer un stationnement adapté. Dans un souci d'intégration paysagère, des arbres, des jardinières fleuries et des essences méditerranéennes viendront agrémenter cet espace.

Les travaux se dérouleront en 3 tranches afin d'impacter le moins possible la circulation et la tranquillité des riverains. Dès ce premier semestre 2021, débutera la rénovation du chemin Sant-Jaume, suivie après l'été par celle du Chemin de Consolation.

CINÉMA DE L'ARSENAL

Des modifications structurelles ont été négociées avec l'entreprise titulaire du marché public.



Les travaux de réhabilitation de cette structure municipale de l'Arsenal ont été engagés le 12 octobre.

L'octroi d'une subvention complémentaire de 150.000 euros du Conseil Départemental a apporté la crédibilité financière et économique de ce projet. Ce financement vient bonifier les subventions attribuées :

- » par la Région Occitanie, pour un montant de 250 000 Euros,
- » par l'État pour 184 491 euros,
- » par le Centre National du Cinéma pour 100 000 euros.

La municipalité, dans un contexte difficile a décidé de réaliser cet investissement culturel, nécessaire au rayonnement artistique de Collioure et mettant en exergue son passé cinématographique. La commune se dote ainsi, d'un équipement culturel conforme à sa vocation, pour le bien-être de ses habitants et des nombreux touristes fréquentant la cité, qui se verront offrir des événements de qualité liés à l'univers du cinéma.



Dotée de 120 places assises, cette salle municipale ambitionne également de recevoir de nombreuses réunions, conférences, congrès et séminaires. **Livraison prévue en novembre 2021**

TEMPÊTE GLORIA

Le caractère exceptionnel de la tempête Gloria survenue les 21, 22 et 23 janvier 2020 a considérablement affecté notre département par les cumuls de précipitations, de fortes vagues sur le littoral, une élévation du niveau de la mer, des crues importantes et des mouvements de terrains.

Face à cet épisode climatique, la Commune de Collioure a subi d'importants dégâts, l'inventaire des travaux de remise en conformité a été effectué par les services de la Capitainerie.

Dès sa prise de fonction le 23 mai 2020, M. le Maire a déposé des demandes de subvention auprès de l'Etat, la Région et le Département pour bénéficier d'une participation financière optimum. D'ores et déjà, le Département a voté une première aide de 17.718 € à la commune de Collioure, venant compléter celle octroyée par la Région pour un montant de 32.860 €, celle de l'Etat devrait être confirmée prochainement.



FOCS DE SANT JOAN, UNE TRADITION CATALANE BIEN ANCRÉE...

Le 23 Juin, comme partout en Catalogne nous avons célébré la grande fête de l'amitié et de la fraternité : la Sant-Joan ! Une très belle nuit, repensée en raison de la crise sanitaire, mais tout autant festive !



Quittant le Boutigué, les barques catalanes ont transporté cette flamme symbole de paix et de tolérance dans la baie avant d'amourer gracieusement au Boramar afin de la déposer dans son deuxième écrin de branchages allumé par M. le Maire sous la vigilance des pompiers du SDIS et de notre police municipale. Un grand merci aux associations qui ont su se rendre disponibles pour assurer la réussite de cette fête au sortir du confinement, en particulier à la Flama dels Països catalans, au Campanar Sardanista, aux Petites mains, ainsi qu'aux associations d'embarcations traditionnelles : l'Ufana, Els amics de la ND de Consolation ainsi que Patrimoine Maritime Colliourenc.



La flamme du Canigó est descendue par le sentier du fort Saint-Elme pour embraser un premier foyer au Port-d'Avall accompagné par la cobla Mil.lenaria dans un répertoire traditionnel.

PETIT TRAIN DU 14 JUILLET : UN PASSE-VILLE MUSICAL INÉDIT



Vif succès pour cette première édition du petit train musical itinérant dans les rues et les quartiers de la ville. Tout au long de la soirée, nous avons apprécié la dynamique fanfare des "Companys", qui nous a régalé de ses plus beaux airs de fête.

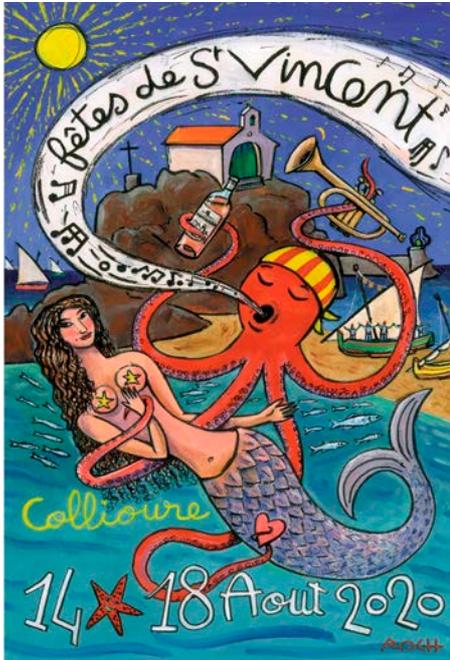
PARI RÉUSSI POUR LE 1ER WEEK-END DE L'HUMOUR À COLLIOURE !

C'était un pari osé, que d'organiser, en moins d'une semaine, deux soirées de l'humour à Collioure. C'est dans le cadre magique du square Caloni, face au clocher que Mathieu MADÉNIAN nous a présenté les artistes du PANAM'ART CAFÉ, Jérémy LORCA, Marina CARS, Camille LAVABRE et Ayoub MARCEAU. Malgré l'absence de communication, imposée par la préfecture sur cet événement offert par la municipalité de Collioure, près de 400 spectateurs ont pu apprécier sur deux jours un spectacle de très grande qualité.



À l'été prochain !

FÊTES DE SAINT-VINCENT : LE MILLÉSIME 2020 MARQUÉ PAR UN RETOUR AUX SOURCES !



Devant les contraintes sanitaires qui s'imposaient à tous les événements réunissant plus de 5 000 personnes, pas question cette année de faire ni feu d'artifice, ni bals ... Mais pas question non plus de ne pas célébrer notre fête de Saint-Vincent ! Alors il a fallu s'adapter pour que soient respectés les gestes barrières et la distanciation physique, ainsi le traditionnel bandana a été remplacé par un masque « collector ».

C'est donc une fête plus proche des « festes majors » du passé qui nous a réunis cet été 2020. Les airs de sardanes ont résonné depuis la cour de l'école jusqu'au Faubourg et à Consolation. Les fanfares ont dynamisé, avec une incroyable énergie, ces quatre jours de fête. La rumba catalane s'est baladée en petit train dans nos quartiers avec le groupe « Roumba Coumo » le 15 et le jazz a fait swinguer au Port-d'Avall le 17, une vraie fête multi-sites.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec la fête foraine à la « placette », les traditionnels jeux du Fissó mais aussi des animations gratuites, circuits de kart et taureau mécanique pour une fête du Faubourg sous le signe de la jeunesse.



Les barques catalanes ont accompagné toute la journée du 16 août. Pieuses le jour, pour amener les reliques de Saint-Vincent de l'ancien îlot jusqu'à la plage du Boramar, elles ont revêtu leur habit de lumière pour nous offrir une « fête vénitienne » plus profane à la nuit tombée.

LES VENDREDIS DU JAZZ : NOUVEAU DÉCOR, NOUVELLE AMBIANCE !

Mêler musique et patrimoine, telle était l'idée qui a amené le service culturel de la Mairie de Collioure à proposer la série de concerts gratuits des vendredis du jazz, sous les pins de la colline du jardin Pams. Cette voûte naturelle a résonné des belles sonorités

des saxophones, batteries, contrebasses et autres trompettes sous le ciel clair de l'été. Un programme riche et varié, des musiciens au top et des spectateurs installés sur les terrasses. Vivement l'été 2021 pour la prochaine saison du Jazz à Collioure !



UNE FÊTE DU RIMBAU DANS LA TRADITION FESTIVE ET FRATERNELLE !

C'est un rendez-vous que même la pandémie ne pouvait annuler, la fête du Rimbaud, c'est bel et bien tenue le premier week-end de septembre. Et quelle édition ! Animée par la fanfare "Els Companys" puis par la cobla "Els Casenoves", les habitants du

hameau, les « Colliourencs d'en bas » et l'équipe municipale ont dégusté un savoureux méchoui. Un moment fort et authentique en cette fin de période estivale.



CETTE ANNÉE LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES SE SONT DÉROULÉES AU GRÉ DES DIFFÉRENTES PHASES DE CONFINEMENT ET DÉCONFINEMENT.

LE SOUVENIR DES SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE : 1ER ET 11 NOVEMBRE



M. Le Maire, entouré de Guy Ésclopé et Cathy Floutard, élus régionaux, et de Michel Moly, 1er VP du Département 66.

Le 1er novembre, à l'aube du 2ème confinement, s'est déroulée la très émouvante cérémonie honorant nos morts de la Grande Guerre au vieux cimetière du village. Depuis déjà plusieurs années, à l'instigation de Roger Fix, président de l'association du Souvenir Français, le Conseil Municipal dépose une rose pour la Toussaint sur la tombe des soldats morts pour la France. Le 11 novembre, c'est la commémoration de l'armistice de la guerre de 14-18 qui a réuni un public restreint par les circonstances sanitaires dans une cérémonie simple et empreinte de gravité, en présence des élus municipaux et des personnalités associées.

FÊTE NATIONALE

Malgré la crise sanitaire, le défilé du 14 Juillet, célébrant la fête nationale s'est déroulé en présence de Monsieur le Maire **Guy LLOBET** et son conseil municipal, de Guy ESCLOPÉ, Conseiller Régional ainsi que de Michel MOLY, 1er Vice-Président du conseil départemental. Il fut suivi d'une cérémonie au monument aux morts placée sous le signe de la Fraternité et tournée vers nos professionnels de santé, mobilisés pendant cette crise sanitaire sans précédent.



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

Le 18 Juin, s'est tenue au monument aux morts, la cérémonie du 80ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, présidée par le 1er Adjoint au Maire, Joël BOUSCARRA, (excusant M. le Maire, en déplacement), en présence des élus municipaux et des personnalités associées.



L'appel historique du 18 Juin 1940 a été lu par nos deux lauréats colliourens du Concours National de la Résistance et de la Déportation, Irène Sougné et Louis Abat.

BEAU SUCCÈS POUR LE FESTIVAL « DE LA PLAGE AUX ÉTOILES ! »

Créé en 2013, le festival d'astrophysique, devenu en 2017 le festival « De la Plage aux étoiles » est désormais un événement scientifique majeur pour la commune de Collioure.

Il opère un subtil mélange entre recherche scientifique et communication pédagogique grand public. Miguel MONTARGES, chercheur à la KU Leuven dont M. le Maire a salué « le parcours brillant de cet enfant de Collioure » et son association de bénévoles passionnés, nous ont présenté cette année un programme très original dont le point d'orgue fut une observation du ciel depuis le fort Saint-Elme.



ENFIN DU CONCRET POUR LE CLOCHER !

Notre clocher a reçu la visite de M. Olivier Weets, Architecte en chef des Monuments historiques, pour faire avancer les opérations de restauration de ce monument mais aussi et surtout de l'église attenante.

Car bien plus que le clocher, c'est l'église qui est attaquée par les infiltrations d'eau. Une planification des travaux s'impose et la municipalité s'affaire pour trouver des subventions (Etat, Région et Département) et organiser en lien étroit avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) les phases des futures opérations de mise hors d'eau et autres restaurations. La réhabilitation débutera cet hiver par un nettoyage total du clocher envahi par les fientes. Cette opération sera financée par l'Association internationale du Clocher de Collioure.

FORT DUGOMMIER DE COLLIOURE LE CHANTIER BÉNÉVOLE AVANCE !

Grâce à l'association Fondation Dugommier de Collioure, impulsée par Marc-André de Figuières et au soutien actif de la ville de Collioure, le fort Dugommier, inscrit depuis 2003 avec son glacis à l'Inventaire des Monuments Historiques, fait l'objet d'un projet ambitieux visant à la fois à lui rendre son aspect originel et à en faire un centre artistique d'avant-garde. Ce sont près d'une centaine de jeunes bénévoles, étudiants en architecture, ou simples passionnés, qui se relaient, sous la tutelle de la directrice de Chantier Mathilde FAURE, pendant toute la saison estivale, afin d'entretenir et de valoriser ce monument.





COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

» AIDE OPÉRATION HABITAT :

..... FINANCEZ VOS TRAVAUX EN CENTRE ANCIEN

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès en partenariat avec chaque commune, pilote une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 3 ans. Celle-ci vise à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement ou parties communes d'immeubles grâce à des subventions.

Ces aides financières sont allouées par la CC ACVI, votre Commune, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental et d'autres partenaires du programme.

Le Bureau d'Etudes URBANIS a été missionné pour vous proposer gratuitement des conseils relatifs aux travaux et une assistance administrative dans le montage des dossiers de demande de subventions.

Renseignez-vous auprès d'URBANIS : permanences téléphoniques tous les mercredis de 10h à 13h au 04.68.63.76.84.

Des permanences physiques sont également assurées aux lieux (les plus proches de Collioure) et dates suivantes :

Des permanences avec rendez-vous avec les Techniciens (sur confirmation), tous les vendredis de 14h à 17h à la Communauté de Communes à Argelès/Mer, Tél.04.68.81.63.77.

Attention ! Tout d'abord, vérifiez que votre logement se situe au sein

du périmètre d'éligibilité défini sur votre commune.

Par ailleurs, ne démarrez pas vos travaux avant d'avoir contacté l'équipe URBANIS.

TRIBUNE LIBRE

Un espace de libre expression est réservé au groupe d'élus de la minorité municipale. Cette tribune n'engage que ses auteurs et aucunement la rédaction.

Quatre mois que nous sommes en place. Ce papier est avant tout, une nouvelle occasion de vous remercier de pouvoir vous représenter en tant qu'élus, chez nous, à COLLIOURE. Nous sommes présents pour répondre à vos sollicitations comme certains le font déjà, en direct ou par courriel. Nous avons agi en prenant en considération toute l'importance de l'épidémie qu'est la Covid-19 en initiant le port du masque obligatoire, sur certaines zones, pendant la période estivale, au regard de l'affluence touristique. Cela n'a malheureusement pas été suivi par le Maire, préférant attendre le positionnement préfectoral.

La proximité et la situation sanitaire l'exigeaient, nous l'avions compris dès le début, le virus n'ayant aucun horaire. Nous saluons cependant les initiatives prises par la majorité municipale, qui semble avoir compris, maintenant, l'urgence sanitaire dans laquelle nous nous trouvons, en assurant, depuis l'annonce du confinement, un lien social, économique et sécuritaire.

En plus de notre présence à chaque Conseil Municipal, de nos échanges avec les services adéquats, nous nous sommes répartis au sein des commissions prévues par le Maire. Malheureusement, à ce jour, nous n'avons été conviés qu'à la commission des finances, seule commission officiellement ouverte.

Malgré les déclarations faites par le Maire, précisant vouloir faire participer le «groupe minoritaire», dans les faits nous ne sommes jamais sollicités. Nous souhaitons pleinement exercer notre rôle d'élus à COLLIOURE : Compte tenu de la situation de crise actuelle nous déplorons de ne pas avoir été consultés que ce soit au travers des commissions éducation, santé, sociale, sécurité ou commerce.

Ceci permettrait d'aborder les sujets d'actualité en représentant tous les colliourens, de manière plus démocratique et constructive.

Pendant la campagne, de nombreuses critiques ont été faites sur le projet de pôle santé, qu'il est urgent de réaliser. Trop de temps perdu au détriment de l'intérêt général. Il est urgent d'aborder ce sujet essentiel pour notre commune, avec lucidité, du bon sens pratique, et sans démagogie.

En espérant des temps meilleurs pour encore mieux nous retrouver, nous tenons à saluer l'engagement de nos équipes municipales ainsi que tous les acteurs économiques et de santé. Tout notre soutien aux colliourens, nous demeurons à votre écoute, que vous travailliez ou que vous viviez à Collioure.

elodie.lapiczak-leydier@collioure.fr - luc.vitou@collioure.fr - charles.parvais@collioure.fr



LE DÉPARTEMENT

» LA FIBRE OPTIQUE : POINT 1

Nous connaissons l'importance économique du réseau de la fibre optique numérique, et nous suivons attentivement son évolution telle que la porte le conseil Départemental 66, en sa qualité de Maître d'ouvrage.

Collioure dépend pour la mise en service de la fibre du Noeud de raccordement optique (NRO) de Banyuls-sur-Mer. Ce local regroupe tous les équipements nécessaires au portage du service. Ce NRO va alimenter des sous-répartiteurs optiques (SRO) qui couvrent environ 500 à 600 prises.

Une fois le réseau de transport construit, la « distribution » sera déployée pour amener une fibre par habitat, depuis le SRO, vers un boîtier de branchement qui se trouve soit dans une chambre télécom « Orange » soit sur un poteau « orange ou Enedis » soit en façade.

Les premiers déploiements « fibre optique » pour amener la fibre dans les rues, ont été priorisés sur le secteur de Port-Vendres.

Une fois le réseau construit, il y aura deux phases à respecter, **avant que les opérateurs puissent proposer leur service**, à savoir :

- » L'audit du réseau à 100% par les équipes de la société délégataire.
- » Le lancement du process réglementaire défini par l'Autorité de Régulation des Télécoms (ARCEP), avant de diffuser l'information qu'un secteur est construit et prêt à être commercialisé (le délai dure 3 mois)

A l'issu de ces 3 mois, les opérateurs peuvent proposer leur service.

A ce stade, seront finalisés les accords cadres, et la mise en place de certains opérateurs. Tous les gros opérateurs (Bouygues, Orange, SFR, Free...) seront sur le réseau, ainsi que des opérateurs alternatifs.

Concrètement vous pourrez valider votre éligibilité à la fibre :

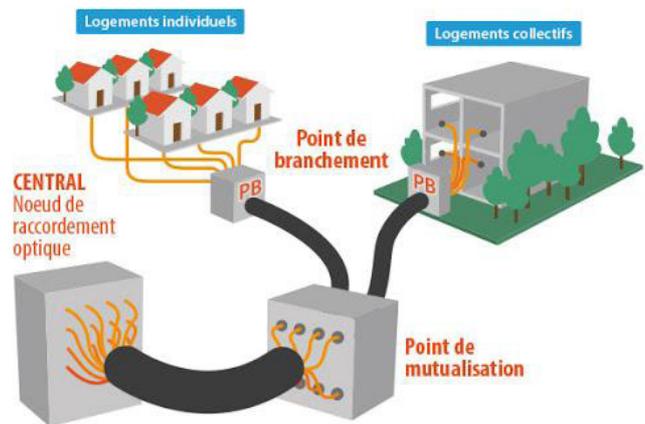
- » soit sur le site de l'opérateur choisi,
- » soit sur le site : <https://www.numerique66.fr/>

Tous les opérateurs n'ont pas la même réactivité pour commercialiser une zone, et vous pouvez vous trouver éligible chez l'un mais pas chez l'autre en fonction de l'intérêt qu'ils porteront aux différents secteurs.

Pour vous donner un ordre de grandeur entre le moment où le SRO est posé par la commune, et que les travaux de déploiement de la fibre démarrent dans les rues, il faut compter 5 à 6 mois pour la fin des travaux. La stratégie départementale étant d'ouvrir les secteurs au fil de l'eau (lot de 100 à 200 prises) et de ne pas attendre que 90% de la commune soit construite.

Le déploiement sur la Côte Vermeille devrait s'étaler de 2021 à 2023.

Nous reviendrons dans un « Point 2 » et dans nos publications à venir, sur toutes les questions pratiques que vous êtes susceptibles de nous poser.



CE PROJET EST L'AFFAIRE DE TOUS. A NOUS DE FAIRE QUE CE SOIT UN SUCCES.

INFORMATIONS LÉGALES Magazine d'information trimestriel

RESPONSABLE PUBLICATION ET RÉDACTION : Guy Llobet, Maire de Collioure

PHOTOGRAPHIES : Service communication - Esaïe Dahmane-Aloujes

COORDONNÉES : Mairie de Collioure, 3 rue de la République - 66190 Collioure - 04.68.82.05.66 - contact@collioure.fr

RÉALISATION : 9Design66 - 06.15.61.28.62 - frederic.munoz@9design66.com

IMPRESSIION : WSP imprimerie, 6 rue des cigognes à Argeles sur mer - 04 68 21 98 00

UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN



LE MARCHÉ AUX TRUFFES NOIRES DU CANIGÓ



UNE FORÊT DE SAPINS POUR NOËL



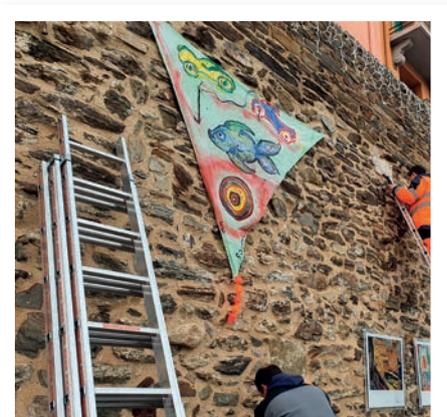
DISTRIBUTION DE CHOCOLATS AUX RÉSIDENTS DE LA MAISON DE RETRAITE



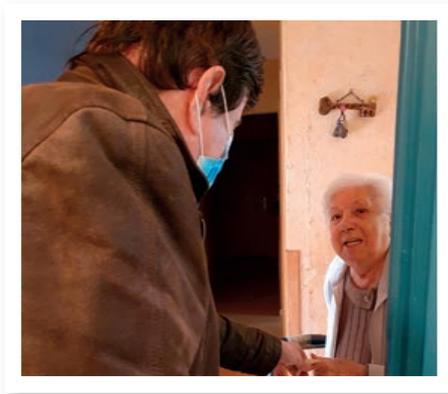
VENTE DES CALENDRIERS AU PROFIT DES SAPEURS-POMPIERS



COLLIOURE MET LES VOILES



PASSAGE CHEZ LES AINÉS DE COLLIOURE AFIN DE LEUR PORTER LE COLIS DE FIN D'ANNÉE, 100% LOCAL



NOËL À L'ÉCOLE



LE NOËL DU COLLIOURE FOOTBALL CLUB



Meilleurs Vœux

2021

Les épreuves de l'existence égrènent actuellement notre vie, mais **chaque nouvelle année, amène de nouvelles chances** et des raisons d'espérer...
Que 2021, vienne «Colliourer» votre vie, que les difficultés vous soient épargnées et que le **Bonheur** soit au rendez-vous **pour tous**.



Mon Conseil Municipal et moi-même, dans un moment d'affection, de chaleur, de souhaits de santé, de solidarité et d'espérance, **vous exprimons**, au seuil de cette nouvelle année 2021, **nos meilleurs vœux pour un monde retrouvé, serein et apaisé.**

Bien Sincèrement

Guy LLOBET,
Maire de Collioure